



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Jacques Rocca-Serra, Adjoint au Maire, délégué à l'emploi, Président de la Maison de l'Emploi de Marseille

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus, madame Eynaud-Chevalier, représentante du Directeur général du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, monsieur Chriqui, Directeur général du Centre d'analyse stratégique auprès du Premier ministre, mesdames, messieurs. Je voudrais tout d'abord remercier madame Eynaud-Chevalier et monsieur Chriqui d'avoir eu la gentillesse de faire l'aller-retour – mais nous le faisons souvent nous aussi en sens inverse – pour venir nous éclairer de leurs lumières en matière d'emploi, et leurs lumières sont grandes. Il y a trop de personnalités dans la salle pour que je les cite, je voudrais quand même citer madame Trégan, conseillère régionale qui m'aide beaucoup dans mon travail, notre ami Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la Banque européenne d'investissement, et Bernard Susini et Madame Bernasconi, qui m'ont précédé dans cette, Monsieur le Maire, très difficile tâche que vous m'avez confiée.

Monsieur le Maire, évidemment, je voudrais vous remercier d'avoir accepté de présider cette séance d'installation du Comité d'orientation pour l'emploi, créé dans le cadre de la Maison de l'emploi de Marseille. Votre présence atteste de l'importance que vous attachez à la bataille pour l'emploi que notre municipalité conduit avec détermination depuis plusieurs années. L'emploi des jeunes, l'insertion professionnelle des publics en difficulté, la lutte contre les discriminations, sont au cœur des priorités de notre municipalité.

Monsieur le maire, vous l'avez souligné dans vos propos, Marseille a mieux résisté à la crise. Vous avez aussi rappelé que le chômage dans notre ville était de 21,5 % en 1995, et qu'il était juste avant le début de la crise descendu à 12,5 %. Vous l'avez aussi dit, mais je voudrais le répéter sans cesse, parce que cette situation n'est pas due au hasard, mais aux structures que nous avons mises en place avec l'Etat et les autres collectivités territoriales, comme la Cité des métiers pour faciliter l'accès à l'information, dirigée par monsieur Meire, la Mission locale spécifique pour l'emploi des jeunes, dirigée par madame Cavallaro, le plan local pour l'insertion et l'emploi, l'Ecole de la deuxième chance pour réinsérer professionnellement les jeunes sans diplôme ni qualification, le CPEM pour aider à la création d'entreprise, et enfin, vous venez de la citer, la Maison de l'emploi. Pour mieux répondre aux besoins de notre économie, nous avons aussi privilégié la coopération avec les représentants du monde économique, elle nous semblait indispensable.

L'emploi est la première préoccupation des Français, du gouvernement et des collectivités territoriales. Sans emploi, peu d'insertion sociale, peu de projets d'avenir, peu d'épanouissement individuel. Etre sans emploi, c'est un drame personnel et familial. L'emploi est un sujet très complexe, très difficile à appréhender, où tout semble figé, et même parfois impossible à changer. J'attends que les interventions qui suivront nous disent le contraire.



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Jacques Rocca-Serra, Adjoint au Maire, délégué à l'emploi, Président de la Maison de l'Emploi de Marseille

Certaines situations sont insupportables. Par exemple, beaucoup d'inadéquation entre l'offre et la demande : on ne peut satisfaire, dans notre agglomération, des dizaines et même des centaines d'emplois. Pas toujours les bonnes formations, malgré les efforts de chacun. L'alternance, l'apprentissage ne sont pas assez développés. Tout ceci, tenez-vous bien, malgré les quatre-cent-soixante-quinze organismes qui s'en occupent sur notre territoire.

C'est pour toutes ces raisons que les Maisons de l'emploi ont été créées en 2005 sous l'impulsion de l'Etat. C'est le seul lieu où se rassemblent tous les acteurs de l'emploi. J'en profite pour les remercier de leur implication, ainsi que tout le personnel de la Maison de l'emploi de Marseille, et en particulier sa directrice, Laurence Fontaine.

L'Etat, dans son nouveau conventionnement avec les Maisons de l'emploi, a souhaité la création d'un Comité d'orientation pour l'emploi, pour rassembler, réfléchir, proposer et agir tous ensemble. Nous avons souhaité que le Comité d'orientation de notre territoire soit le plus exhaustif possible, réunissant bien sûr l'Etat, les collectivités territoriales, Pôle emploi, l'AFPA, mais aussi des chercheurs, des universitaires, l'ensemble du monde économique, les partenaires sociaux, les entreprises, ainsi que des personnalités qualifiées. Plus de cent cinquante spécialistes participeront à ce comité. Cette instance devra définir une stratégie pour impulser les grandes orientations d'une politique dynamique de l'emploi, pour nous permettre de l'adapter aux réalités et aux spécificités de notre territoire.

Le fonctionnement de ce comité va vous être proposé tout à l'heure, ainsi que le diagnostic de l'emploi de notre territoire qui a été réalisé par les équipes et tous les partenaires de la Maison de l'emploi, que je tiens à remercier pour ce difficile et excellent travail, sur lequel va reposer notre réflexion.

Dans un contexte rendu encore plus difficile par la crise, notre ambition est de mieux anticiper les grands défis économiques et sociaux que notre bassin d'emploi doit affronter, tout en répondant prioritairement aux problématiques identifiées. Nous avons cependant confiance en l'avenir, car notre ville et son agglomération possèdent de véritables atouts – vous les avez énoncés, monsieur le maire. C'est vrai que le chômage à Marseille a fortement diminué ces dernières années, et Marseille a mieux résisté à la crise. Mais aussi, de grands projets fournisseurs d'emplois sont en marche. Bien sûr, la deuxième tranche d'Euroméditerranée, la deuxième tranche de cette zone franche à laquelle vous tenez beaucoup, monsieur le maire, les technopôles, l'an prochain le Forum de l'eau. Dans deux ans, Marseille capitale européenne de la culture qui engendrera, tenez-vous bien, 600 millions de travaux. Donc du travail en perspective. Mais aussi l'augmentation régulière de la population, depuis quelques années, avec notamment la venue de cadres. L'image positive de la ville au niveau international renforçant son attractivité territoriale, avec l'installation de plus de trente organisations internationales. L'augmentation conséquente de la fréquentation des touristes et des croisiéristes, qui dépasse les quatre millions par an. La fusion des trois



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

**Intervention de Monsieur Jacques
Rocca-Serra, Adjoint au Maire,
délégué à l'emploi, Président de la
Maison de l'Emploi de Marseille**

universités, faisant de Marseille le pôle étudiant le plus important de France après Paris. Enfin, le soutien indéfectible des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire, mesdames, messieurs, la tâche à accomplir est encore longue, difficile et complexe. Nous comptons sur les travaux du Comité d'orientation, donc sur vous tous, pour améliorer la situation actuelle et pour apporter du bonheur à ceux qui trouveront un emploi. Merci.